

ENQUÊTE SUR LA DÉLINQUANCE AUTO-DÉCLARÉE DES JEUNES

AUTEURS: Sebastian ROCHÉ, Sandrine ASTOR, Gilles IVALDI, Vincent TOURNIER

INSTITUT: CERAT (Centre de Recherche sur le Politique, l'Administration, la Ville et le Territoire)

DATE: Juin 2000

PUBLICATION: Ronéo. 116 pages + annexes

Cette recherche a été financée par (par ordre de contribution) la Fondation MAIF, le Ministère de l'Intérieur (IHESI), le ministère de la Justice (GIP Droit et Justice, PJI), le Centre de Prospective, Gendarmerie Nationale, la Semitag, Grenoble.

Elle a été conduite par Sebastian Roché, responsable scientifique, Cerat-IEP avec Sandrine Astor, chargée d'étude, Cerat-IEP, Gilles Ivaldi, chargé de recherche, Cidsp-IEP, Vincent Tournier, maître de conférence, Cidsp-IEP.

Cette enquête locale a pour objectif une connaissance plus précise de l'activité délinquante des jeunes et de contribuer à une meilleure adaptation des réponses locales à l'insécurité. Le moyen utilisé de connaître cette délinquance est de faire parler les auteurs eux-mêmes : il s'agit de mesurer la délinquance auto-déclarée.

Méthode et questionnaire

L'enquête est quantitative : elle procède donc comme un sondage classique. Pour ce faire, nous sommes partis de la population générale, dont une partie se révélera auteur d'incivilités et de délits divers au cours du questionnaire. La population enquêtée est représentative des 13-19 ans scolarisés. 2288 personnes ont été interrogées entre avril et mai 1999 dans les agglomérations de Grenoble et St Etienne.

Le questionnaire est dérivé de l'enquête internationale (*Questionnaire for the International Self Report Delinquency Project*). Toutefois ayant constaté un certain nombre de limites, dues en partie à l'ancienneté de ce questionnaire, un certain nombre de thèmes, permettant une meilleure compréhension des phénomènes de délinquance chez les jeunes, ont été rajoutés.

Anonymat

Compte tenu du caractère sensible de l'étude, un protocole d'anonymisation a été mis en place. Un numéro a été affecté à chaque élève tiré au sort. Une liste des élèves présents dans l'échantillon, numérotée de 1 à N, a donc été remise à chacun des établissements. L'enquêteur avait pour mission d'interroger dans un établissement donné n élèves dont il n'a jamais eu connaissance de l'identité. De son côté, le chef d'établissement désignait une personne chargée d'aller chercher les élèves dans leur classe et de les orienter vers l'enquêteur. Cette procédure a garanti l'anonymat de l'individu interrogé :

la personne qui connaissait le nom de l'élève interrogé (personnel de l'établissement) n'a jamais eu accès aux réponses données au questionnaire,
l'enquêteur qui a recueilli les réponses de l'élève n'a jamais été informé de l'identité de l'élève en question,

à l'issu de l'entretien, le questionnaire était immédiatement placé dans une enveloppe scellée et remise à la fin de la journée au chargé d'études responsable du site.

Enfin, toutes les informations en clair sur la profession détaillée, la localisation du domicile ou de l'établissement scolaire n'ont pas été informatisées et les questionnaires ont été détruits.

Résultats

Ce rapport présente les résultats de la première enquête de délinquance auto-déclarée conduite en France. Elle porte sur deux agglomérations française. Il s'agit de décrire, suivant différents angles, les comportements des jeunes de 13 à 19 ans qui sont présents dans des établissements scolaires, même si leur scolarisation est accompagnée de nombreuses absences. Nous parlons des comportements au pluriel tant il est vrai que la délinquance n'est pas quelque chose d'unifié : on trouve les dégradations, les vols, les agressions, le commerce illégal, la consommation de haschich ou d'autres psychotropes.

D'une manière générale, les actes sont plus souvent commis par les garçons, par les jeunes qui manquent l'école, fraudent dans les transports, ont des parents qui ne surveillent pas leur emploi du temps et qui, dans bien que dans une moindre mesure, sont d'origine modeste.

Leurs familles sont plus grandes. Les plus actifs sont également ceux qui pensent que commettre un délit est peu grave : on voit que les croyances ont leur importance. L'environnement compte également : on trouve les plus délinquants dans les " banlieues ", dans les voisinages les plus marqués par les incivilités ou désordres.

Au fil de l'âge, les actes changent. À 13 ans, les dégradations sont 2,7 fois plus fréquentes que les vols. À 19 ans, les dégradations sont moins fréquentes que les vols : on ne trouve que 0,6 dégradation pour 1 vol.

Bref entre 13 et 19 ans, filles et garçons abandonnent les comportements désordonnés au profit d'actes qui leur procurent des objets et participent a une recherche de plaisir.

Les filles ont une place non négligeable dans les actes déclarés, contrairement à une idée répandue, même si il reste vrai que les garçons sont plus actifs et qu'elles sont en retrait net pour les actes les plus violents (rackets, agressions).

Une large part des délits est commise par un petit pourcentage de 13-19 ans. Quel que soit le type de comportements (dégradation, vol, agression), les 5 % les plus actifs des jeunes commettent de 50 à 60 % du total des actes commis. C'est une illustration de la « théorie des cinq pour cent

L'enquête permet de montrer quels délits sont commis en premier au cours de la vie. Il s'agit des choses les plus simples à réaliser (vol à l'étalage) dans des lieux qui n'ont guère de garant (dégradations des espaces publics). D'une manière générale, l'entrée dans la délinquance se ferait plus précocement à la date de l'enquête que 5 ans auparavant.

Les actes les plus détectés se déroulent dans des lieux où une présence humaine existe (bus, magasins), qui font des victimes personnelles (agressions) ou touchent des objets personnels chers (maison, voiture). Entre 15 et 20 % des auteurs ont été surpris par la police. Les actes les moins détectés sont donc ceux qui ne font pas de victime personnelle non consentante, ou pas de victime du tout (consommation, commerce illégal) ; ce sont encore les dégradations de l'espace public ou semi collectif (hall, places) : les auteurs détectés sont 0,5 à 5 %.

Les liens que l'on trouve entre l'absentéisme, la fraude dans les bus et la délinquance sont très forts : une culture de l'absence de règles se construit progressivement : je constate

que mon environnement est dégradé, que je peux quitter l'école, que je peux voyager sans titre de transport. D'ailleurs les jeunes qui le font portent 4 fois plus souvent une arme sur eux. L'absence de garant des lieux facilite la généralisation de comportements de vol et d'agression.

SOMMAIRE

Introduction

Chapitre 1 - Méthodologie et objectifs

Chapitre 2 - Les actes déclarés

Chapitre 3 - La suractivité délinquante

Chapitre 4 - Les actes suivant le sexe, l'âge, la CSP, le type d'habitat

Chapitre 5 - L'âge au premier délit

Chapitre 6 - Évaluation de la gravité des délits et des risques encourus

Chapitre 7 - L'absentéisme, la fraude et les délites

Chapitre 8 - Famille et délinquance

Chapitre 9 - Les opinions sur les institutions

Chapitre 10 - Les victimes et les plaintes

Annexe 1 - Description de l'échantillon

Annexe 2 - Construction des indices